

Détecteur de mouvement extérieur
réf. 510704



Pour bénéficier de la dernière mise à jour de la présente notice et profiter des dernières améliorations apportées à votre produit, rendez-vous sur notre site internet www.thomsonbox.eu

A - CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A1 - PRECAUTIONS D'UTILISATION

- Ne pas laisser les enfants manipuler le produit.
- Lors des perçages, veillez à ne pas endommager de câbles électriques ou de tuyauterie sous la surface.

Ce produit fonctionne uniquement avec la Thombox.

A2 - ENTRETIEN ET NETTOYAGE

- Utilisez des piles de type AA LR6 et respectez la polarité.
- La durée de vie de la pile est d'environ 1 ans dans le cadre d'une utilisation non intensive.

A3 - RECYCLAGE



Il est interdit de jeter les piles usagées dans une poubelle ordinaire. Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants : Cd= cadmium, Hg= mercure, Pb= plomb. Vous pouvez restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer. Ne laissez pas les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants, conservez-les dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consultez immédiatement un médecin ou rendez-vous à l'hôpital. Faites attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les recharger. Il y a risque d'explosion!



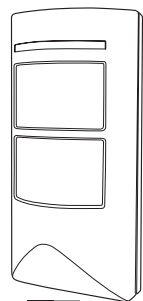
Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.



Pour en savoir plus :
www.quefairedemesdechets.fr

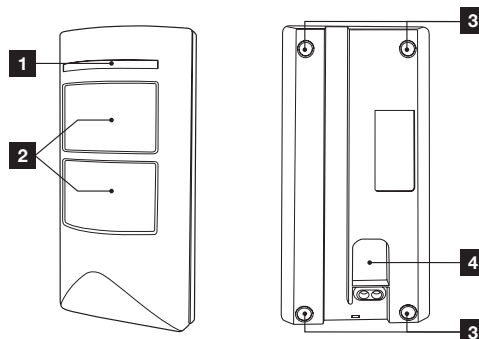
B - DESCRIPTION DU PRODUIT

B1 - CONTENU DU KIT



1	Détecteur de mouvement extérieur
2	Aimant
3	Cheilles pour fixation murale
4	Vis pour fixation murale

B2 - DÉTECTEUR DE MOUVEMENT EXTÉRIEUR



1	Témoins lumineux
2	Fenêtre des capteurs
3	Emplacement des trous à percer pour fixation murale
4	Emplacement de l'aimant

C - A PROPOS DU CONCEPT THOMBOX

La Thombox est une box domotique, connectée à votre modem ASDL (Freebox, Livebox...), qui permet où que vous soyez, de gérer votre sécurité comme une véritable centrale d'alarme pilotée de chez vous ou à distance. Elle vous permet également de gérer vos accessoires de confort (éclairage...), d'ouvrants (motorisations de volet, de garage...), de gestion d'énergie (consommations électriques, chauffage) en quelques clics sur un ordinateur, une tablette tactile ou un smartphone, depuis n'importe où dans le monde grâce à Internet.

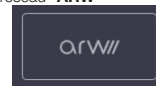
Afin d'assurer cela et également pour créer des scénarios (séquence d'actions) qui vont simplifier votre quotidien, vous devez enregistrer votre Thombox (à ne faire que pour la première installation) et lui associer les accessoires compatibles avec la technologie ARW.

La Thombox est complètement évolutive et le nombre d'accessoires n'est pas limité.

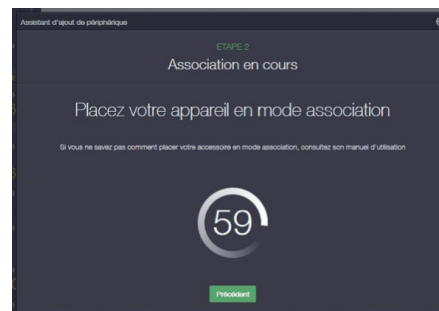
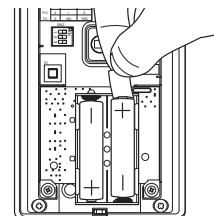
D - ASSOCIATION DU PRODUIT AVEC LA THOMBOX

- Pour fonctionner, ce produit doit être associé à votre Thombox.
- Rendez-vous dans l'interface de votre Thombox, onglet «Général»
- Pour associer votre accessoire cliquez sur **AJOUT MODULE**

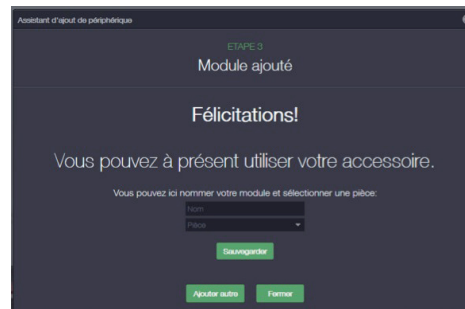
ETAPE 1 : cliquez sur le réseau «ARW»



ETAPE 2 : Durant le compte à rebours, placez votre appareil en mode association en retirant la languette qui protège la pile :



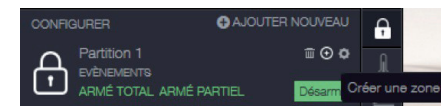
ETAPE 3 : L'association est terminée.



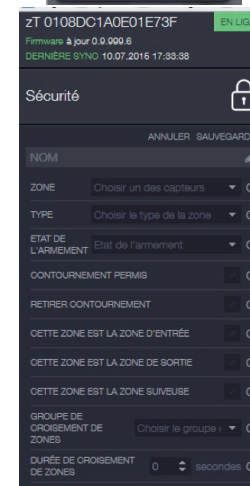
- Nommez votre accessoire à votre convenance pour l'identifier plus facilement. Cliquez ensuite sur **Sauvegarder**, puis sur **Fermer**.

AJOUT DANS LA PARTITION ALARME

- Pour ajouter votre détecteur à la partie Sécurité et lui permettre de déclencher l'alarme, rendez-vous dans Sécurité
- Cliquez sur Créer une zone



- Si besoin, identifiez-vous (par défaut le code PIN est **0000** puis **OK**)



- Nommez votre zone (vous pouvez reprendre le nom du détecteur). Choisissez l'accessoire dans « **ZONE** »
- Sélectionnez le « **TYPE** » d'accessoire puis « **L'ETAT D'ARMEMENT** ». L'état d'armement correspond à l'état dans lequel doit être le détecteur pour qu'on puisse armer la sécurité.

- Cliquez ensuite en haut de la page sur Sauvegarder

- Lancez une synchronisation

Votre accessoire est alors opérationnel. Une fois l'alarme armée il pourra déclencher une alerte s'il détecte un mouvement, tout comme les autres détecteurs de la partition sécurité.

E - INSTALLATION

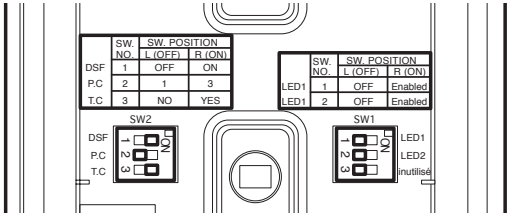
IMPORTANT :

Avant de fixer définitivement votre accessoire, nous vous conseillons de réaliser un test de portée. Pour cela, placez votre détecteur au plus proche de sa place définitive avant de le fixer et réalisez un test de votre accessoire.

Fonctionnement

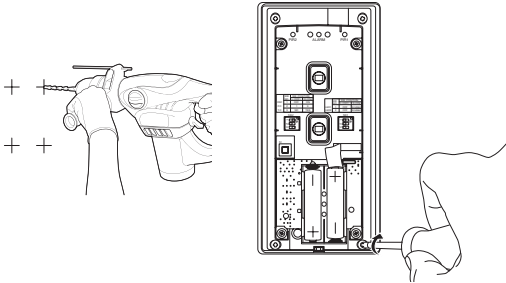
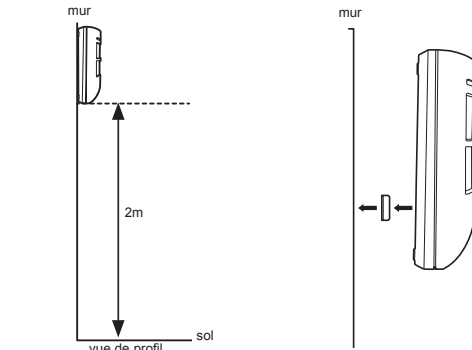
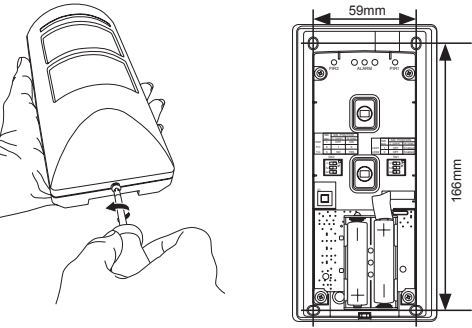
- Les deux cellules de détection en façade sont sensibles aux variations de rayonnement infrarouge : le passage d'un être vivant devant les capteurs génère une détection.
- Le déclenchement simultané des deux cellules est impératif pour générer une alerte (reportez-vous à la partie «Réglages» pour plus de détails).
- Le déclenchement d'une seule des deux cellules ne donne pas lieu à une alerte (exemple : passage d'un animal).
- L'aimant fourni doit être collé au support (et non au détecteur), de manière à ce qu'il coïncide avec la niche prévue à cet effet à l'arrière du détecteur. Si on tente d'arracher le détecteur de son support, l'alerte est immédiatement donnée suite à la rupture du contact avec l'aimant à l'arrière.
- les 3 leds en façade permettent de connaître l'état du détecteur : la led «PIR1» (orange) indique une détection par la cellule haute ; la led «PIR2» (bleue) indique une détection par la cellule basse ; la led «ALARM» (rouge) indique l'émission d'un signal radio et/ou une détection.
- La Thombox est avertie lorsque la pile commence à faiblir, et en avisera l'utilisateur.

Réglages



- Différents réglages sont accessibles à l'intérieur du détecteur :
- **Interrupteur DSF** : si le détecteur extérieur est exposé à la lumière directe du soleil, cet interrupteur doit être basculé à droite.
- **Interrupteur P.C** : s'il est basculé à gauche, une détection donne une alerte. S'il est à droite, seules 3 détections consécutives donnent une alerte, de manière à éviter les détections intempestives.
- **Interrupteur T.C** : s'il est à gauche, tout déclenchement simultané des deux cellules déclenche aussitôt une alerte. S'il est à droite, un bref déclenchement simultané des deux cellules sera ignoré, seuls les déclenchements prolongés seront pris en considération ; de manière à éviter les détections intempestives.
- **Interrupteur LED1** : s'il est à gauche, la led rouge en façade du détecteur s'allume lors d'une transmission radio. S'il est à droite, la led rouge s'allume lors d'une détection, qu'elle donne lieu à une transmission ou non.
- **Interrupteur LED2** : si l'interrupteur LED1 est à gauche, la position de l'interrupteur LED2 n'a aucun effet. Si les deux interrupteurs sont à droite : les 3 leds en façade du détecteur sont actives (les leds orange et bleue indiquent l'état de chacune des deux cellules). Si l'interrupteur LED1 est à droite et l'interrupteur LED2 est à gauche, les leds orange et bleue sont désactivées et la led rouge suit le comportement sélectionné avec l'interrupteur LED1.

Installation



F - INFORMATIONS TECHNIQUES ET LÉGALES

F1 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Fréquence radio : Protocole ARW 868.3MHz
- Portée radio : Jusqu'à 300m en champ libre
- Alimentation : 2 piles 1,5V de type AA LR6 (fournies)
- Portée de détection : Jusqu'à 12m
- Angle de détection : 100°
- Température de fonctionnement : -20°C à +50°C
- Utilisation extérieure
- Autonomie : Jusqu'à 1 an

F2 - GARANTIE

Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie. La garantie ne couvre pas les dommages causés par chocs et accidents. Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé, hormis pour l'insertion et le remplacement des piles ou batteries, par des personnes étrangères à la société AVIDSEN. Les éléments dits consommables tels que les piles ne rentrent pas dans le cadre de la garantie. Toute intervention sur l'appareil annulera la garantie.

F3 - ASSISTANCE ET CONSEILS

- Malgré tout le soin que nous avons porté à la conception de nos produits et à la réalisation de cette notice, si vous rencontrez des difficultés lors de l'installation de votre produit ou des questions, il est fortement conseillé de contacter nos spécialistes qui sont à votre disposition pour vous conseiller.
- En cas de problème de fonctionnement pendant l'installation ou après quelques jours d'utilisation, il est impératif de nous contacter avant votre installation afin que l'un de nos techniciens diagnostique l'origine du problème car celui-ci provient certainement d'un réglage non adapté ou d'une installation non conforme. Si le problème vient du produit, le technicien vous donnera un numéro de dossier pour un retour en magasin. Sans ce numéro de dossier le magasin sera en droit de refuser l'échange de votre produit.

Besoin de conseils lors de la mise en service, l'installation de votre Thombox ou lors de l'association de vos accessoires de la gamme Thomson Maison connectée?

Contactez les techniciens de notre service après-vente au :

0 899 700 750 Service 0,35 € / min + prix appel

Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

F4 - RETOUR PRODUIT - SAV

Malgré le soin apporté à la conception et fabrication de votre produit, si ce dernier nécessite un retour en service après-vente dans nos locaux, il est possible de consulter l'avancement des interventions sur notre site Internet à l'adresse suivante : <http://sav.avidsen.com>

Avidsen s'engage à disposer d'un stock de pièces détachées sur ce produit pendant la période de garantie contractuelle.

F5 - DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

A la directive R&TTE

AVIDSEN déclare que l'équipement : Détecteur de mouvement extérieur référence 510704 Est conforme à la directive R&TTE 1999/5/CE et que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur : EN300220-2: V2.4.1 EN301489-3: V1.6.1 EN301489-1: V1.9.2 EN60950-1:2006 + A11:2009 + A1:2010 + A12:2011 + A2:2013

A Chambray les Tours le 01/10/15

Alexandre Chaverot, président



Retrouvez l'intégralité de notre gamme Thomson Maison Connectée sur

www.thomsonbox.eu

THOMSON est une marque de **TECHNICOLOR S.A.** utilisée sous licence par :

Avidsen France S.A.S - 32, rue Augustin Fresnel
37170 Chambray les Tours - France